



Haute-Marne



Charles Guené
SÉNATEUR DE LA HAUTE-MARNE

SOMMAIRE

Éditorial	1
Grenelle de l'environnement : l'avenir de l'économie de la fonctionnalité	2
Travaux parlementaires	3/4
Infrastructures, réseaux	5
Rencontres	6
Pour me joindre	6

éditorial

« Refonder », en sauvegardant nos territoires...

L'année débute dans un climat de veillée d'armes. Au delà des municipales, chacun sait qu'un enjeu plus lourd encore est en cause.

La dette abyssale qui paralyse l'Etat va nous conduire à « travailler plus et à réduire notre train de vie ». Le rappel sera battu dès le printemps passé, et nous disposerons de cinq courtes années pour réussir. 2008 sera la première...

Les élus de terrain que nous sommes peuvent être amers, mais doivent rester lucides. Même si nous avons généralement bien géré nos affaires, elles forment un tout avec celles de l'Etat pour constituer la Nation et nous ne pourrions nous soustraire à l'exercice imposé.

Nous allons vivre un bouleversement inégalé, et sans doute nécessaire, pour avoir trop tardé à tirer les leçons du nouvel équilibre mondial au plan économique, social, démographique et environnemental.

Nous devons en faire partager l'approche à nos concitoyens, car elle est incontournable, mais dans le même temps, et ce doit être notre challenge, nous devons veiller ensemble à ce **que la Ruralité ne soit pas la seule variable d'ajustement de cette grande remise à niveau.**

A cet égard, le danger est clairement identifié. Nous sommes moins nombreux que les autres et plus vulnérables. Il nous faudra sortir des canevas habituels, être imaginatifs et parfois nous battre.

Ce sera, certes, un peu plus la tâche des parlementaires, mais cela demandera également à chacun, à quelque place qu'il se trouve, prospective, solidarité et unité...

*Avant pour le grand défi, je me souhaite le plein de discernement, d'enthousiasme et de foi en l'avenir !
A toujours bien à vous*



Avec Alain Marleix, Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, dans l'hémicycle du Sénat, le 1^{er} décembre 2007

Grenelle de l'environnement : l'avenir de l'économie de la fonctionnalité

En 2004, j'attirais modestement votre attention sur la Charte de l'Environnement. Le Parlement exigeait ce droit au même titre que ceux des Droits de l'Homme. Nous en avons aujourd'hui le premier acte.

Cette initiative française dépasse le seul enjeu de la conservation de la biodiversité et l'arrêt du réchauffement climatique. Elle pose la question tout aussi essentielle de la dimension sociale et économique du développement durable, à laquelle je souhaiterais vous initier avec la complicité du Philosophe et Scientifique, Dominique BOURG, car il s'agit sans doute de la partie immergée de l'iceberg.

Jusqu'alors, la création de richesses est liée au flux croissant de matières et d'énergie. Dans ce cadre, l'idéal social du développement durable, qui est de permettre à chacun d'accéder à un niveau de vie correct, est en contradiction avec son objectif environnemental, puisque permettre à des milliards de personnes de vivre décemment suppose d'accroître les niveaux de consommation.

Compte tenu du fait que nous restons dans un monde aux ressources finies ou limitées, et que se pose la question de l'accès à ces ressources, **cette équation n'est plus tenable**, non seulement sur le plan écologique, mais aussi au niveau social et économique.

Chacun cherche alors la solution et les plus réactifs pensent d'abord, soit à la révolution technologique, soit à la « décroissance »... L'issue n'est pas là, car la décroissance signifie aussi la déprime généralisée, avec ses problèmes sociaux. Le progrès technologique, lui, n'a jamais été la panacée, car s'il permet des gains de matières, il libère aussi une manne financière qui alimente d'autres flux, sans oublier les effets rebond qui révèlent à terme des mauvaises surprises écologiques.

Que faut-il faire alors ? « Repenser notre façon de produire, en découplant. » C'est-à-dire progresser vers une dématérialisation de nos économies, enrayer le flux des matières sans compromettre la réduction de la pauvreté et sans affaiblir nos capacités d'adaptation, inséparables de l'innovation technologique. C'est-

à-dire mettre en œuvre le découplage « progrès - consommation de matières et d'énergie ».

Dominique BOURG propose deux stratégies, à cet égard :

- **Le développement de l'écologie industrielle (ou économie circulaire)**, inspiré du fonctionnement quasi cyclique des écosystèmes, comme les écoparcs, part du principe que les déchets des uns sont les ressources des autres. Le système suppose une concentration industrielle, mais entraînerait des économies de l'ordre de 30% (Un exemple intéressant s'installe actuellement à Prauthoy en Haute-Marne, avec Terra Innova).

- Une autre stratégie, plus prometteuse, est la **substitution à la vente d'un bien, la vente de la fonction d'usage**. C'est ce qu'on appelle **l'économie de fonctionnalité**. En effet, tant que le chiffre d'affaires est corrélé à la vente du bien, l'entrepreneur n'a aucune incitation à réduire sa production physique. En revanche, s'il vend la fonction, son intérêt est que le support dure le plus longtemps possible ! (en y intégrant l'innovation technologique). Michelin, qui vend la maintenance des pneus, au lieu des pneus eux-mêmes, ou Xerox, qui propose une location machine avec réutilisation des composants en sont des exemples, l'opération « vélo » aussi...

Il existe, bien sûr, **des freins à ce mouvement** : Le rapport avec l'objet et le besoin de posséder, mais la société de

l'accès se développe déjà avec un monde d'objets supports beaucoup plus solides qui intègre un fort contenu d'innovation.

« Cela suppose, bien sûr, une cure de désintoxication pour se sevrer de modes de consommation dominés par la gadgétisation ».

C'est aussi une opportunité sociale, car on ne fabrique pas de la même façon un bien destiné à durer 20 ans et non plus 5. C'est sans doute une partie de la réponse à la désindustrialisation et à la délocalisation... (En Allemagne, qui a déjà anticipé la société de fonctionnalité, la concurrence des pays à bas coût de main d'œuvre est moins cruciale).

J'ai le sentiment que toutes ces vérités étaient plus perceptibles il y a un demi-siècle, lorsque nous vivions dans un monde de quasi autosubsistance. Nous mesurons mieux l'impact de nos prélèvements sur la nature, mais aussi la logique économique utile à la vie, tout simplement.

La société de consommation et une mondialisation incontrôlée, sans doute bénéfiques à certains égards, nous en ont cependant profondément éloigné. Il ne s'agit pas, bien sûr, d'un rappel à la nature « brute », mais je souhaite, à travers ces quelques pistes, vous avoir interpellé, car c'est surtout là qu'est l'enjeu et le recadrage proposé par le Grenelle de l'environnement. Aussi, j'espère que cette lecture vous aura persuadé qu'il y a là autre chose qu'un dérivatif environnemental, et que vous en ferez aussi une réflexion et un objectif d'avenir...

Charles Guené.

Désignations et suivi parlementaire

Commission des Finances

En juillet 2007, suite à la nomination de Monsieur Roger Karoutchi aux fonctions de Ministre délégué aux relations avec le Parlement, j'ai été désigné pour lui succéder à la commission des finances du Sénat.

Cette position qui correspond mieux encore à ma formation fiscale me permettra désormais de m'attacher plus directement aux problèmes rencontrés par les collectivités locales, lors de l'examen des lois de finances de fin d'année.

Désignation comme rapporteur spécial du budget des Anciens Combattants

Un membre de la commission des finances est désigné pour effectuer un rapport spécial sur chacun des budgets de la Nation.

Le Président Jean Arthuis a bien voulu me faire l'honneur de me confier le rapport de ce budget, qui est le 13ème par ordre d'importance sur les 33 missions du budget général.

Il concerne un peu plus de 4 millions de nos concitoyens, qui ont exposé leur vie pour le Pays, et comporte un grand nombre de problématiques encore non réglées à ce jour.

En relation étroite avec le Président Censi (AdCF), une plateforme commune a été établie pour servir de base aux futurs projets législatifs.

Groupe de travail AMF – AdCF

J'ai été désigné par le Président Pélissard (AMF) pour faire partie du groupe restreint qui réalise une prospective, en commun avec les communes et l'intercommunalité, pour préparer les évolutions des 10 prochaines années.

Au menu :

- la nouvelle fiscalité locale
- le périmètre des intercommunalités
- les compétences et le statut des communautés

En relation étroite avec le Président Censi (AdCF), une plateforme commune a été établie pour servir de base aux futurs projets législatifs.

Désignation au Conseil d'Administration de l'Institut Supérieur des Métiers

J'ai été nommé par arrêté du Ministre de la culture du 16 novembre 2007, en tant que « personnalité qualifiée ». L'ISM, créée en 1990, a pour vocation de favoriser l'excellence de notre artisanat par la diffusion des technologies et l'innovation. Je pense, à cet égard, pouvoir être utile à notre département, riche de savoir-faire.

Trava

Rapport sur les lieux de mémoire

Dans le cadre de la mission qui m'a été confiée par le Président de la commission des finances, j'ai remis un rapport d'information sur les lieux de mémoire en France et à l'étranger, sujet important dans la mesure où ils reflètent l'image que se font les autres de notre Pays.

Faisant suite aux problèmes récurrents concernant l'entretien des nécropoles en Algérie, notamment à Oran et à Mers-el-kébir, mon regretté collègue Jacques Baudot avait initié ces travaux en 2006.

Les déplacements en Algérie, en Macédoine et en Grèce ont pu permettre de préconiser 16 mesures pour améliorer les conditions d'entretien des sépultures, tant en France qu'à l'étranger.

Outre le regroupement des intervenants, nous proposons en lien avec les orientations prévues par le Président de la République, une réflexion sur la définition d'une véritable politique de mémoire. Enfin, suite à mon rapport, la commission a souhaité, en se référant aux exemples étrangers, que soit également étudiée la création d'une Fondation ou d'un établissement public chargé des lieux de mémoire des conflits auxquels notre Nation a participé.



De la mémoire nationale à l'hommage local...
Heuilley le Grand, le 20 octobre 2007, à l'invitation du Maire, Serge Forgeot.



A Emil Moravek, pilote Tchèque,
mort pour la France en 1940

ux parlementaires

Intervention Loi de Finances 2008

Rapport spécial concernant les Anciens Combattants, mémoire et liens avec la Nation

J'ai présenté à la tribune du Sénat, le 1^{er} décembre 2007, ce rapport devant le secrétaire d'Etat, Alain Marleix.

C'est un budget de 3,8 milliards qui est prévu pour 2008.

La plus grande partie est réservée aux pensions militaires d'invalidité et aux retraites des anciens combattants.

La dernière grande avancée a été la « décrispallisation » au profit des combattants des anciennes colonies de la revalorisation des retraites et de la rente mutualiste, qui sont maintenant régulièrement consolidées, après 30 ans de quasi blocage.

Il restera maintenant à prévoir l'évolution de ces acquis, et également des catégories oubliées, notamment certains orphelins de guerre dont les droits à réparation doivent être équitablement étudiés.

Une Fondation doit être créée cette année pour la mémoire des combattants d'Afrique du Nord.

En tant que rapporteur, j'ai aussi demandé au Secrétaire d'Etat, Alain Marleix, de veiller à ce que le budget ne prenne pas la démographie comme variable d'ajustement. Il est, en effet, important que la notion de mémoire soit réactualisée et qu'elle soit pérennisée à travers l'inclusion des militaires participants aux OPEX (opérations extérieures).

A noter que la moyenne d'attribution à chaque ressortissant progresse de 3,27% en 2008.

Ce bulletin ne peut être, par nature, exhaustif, mais c'est très volontiers que je vous apporterai plus de précisions en vous adressant copie des différents textes cités (Questions écrites, Réponses, Lois, décrets,...)

L'amendement « Damblain »

Ainsi que la presse s'en est fait l'écho, j'ai pu négocier avec la DGCL (Ministère de l'Intérieur) et Bercy (Ministère des Finances) l'adoption d'un amendement permettant les reversements conventionnels de la fiscalité directe locale entre Département et Région.

En effet, la Trésorerie générale et le contrôle de légalité m'avaient fait part des difficultés juridiques soulevées par le partage de la taxe professionnelle envisagé entre les **Conseils généraux de la Haute-marne et des Vosges**, pour Damblain.

A l'instar de ce que les textes de 1980 et 1999 permettent pour les communes et les intercommunalités, j'ai pu faire de cette demande, initialement à vocation locale, un **texte de portée générale et étendu aux Régions**. J'ai pu obtenir le vote de cet amendement cosigné par Bruno Sido, dans la nuit du 10 décembre, en accord avec le Secrétaire d'Etat Eric Woerth.

Nouveau passeport et carte d'identité

Avec Madame le Préfet Malgorn, Secrétaire générale du Ministère de l'Intérieur, j'ai poursuivi les travaux en cours.

→ **Le 28 juin 2009, notre Pays doit disposer du nouveau passeport biométrique.** Si la carte d'identité répond à ces mêmes logiques et logistiques, sa mise en oeuvre a été découplée pour des raisons juridiques et de temps (car les délais sont moins impératifs, mais à terme ils seront produits ensemble).

→ **Entre avril et juin 2008, 2000 communes seront retenues en France pour être équipées.** Notre département devrait être doté de 8 à 10 stations et les communes seront

Durant la discussion budgétaire, j'ai été amené également à intervenir plusieurs fois :

Extrait de la lettre d'information de Assemblée des Communautés de France (AdCF->Direct n°443 du vendredi 14 décembre 2007)

« Présentés et défendus par le sénateur Charles Guené, deux projets d'amendements reprenant les propositions de l'AdCF visant, d'une part, à prendre en compte des impacts du plafonnement des bases de taxe professionnelle dans l'évaluation du potentiel fiscal et, d'autre part, à corriger les anomalies constatées dans le calcul du taux correctif uniforme, ont fait l'objet de débats en séance. Le Ministre du budget et le rapporteur ont reconnu la réalité des questions soulevées et l'intérêt des propositions, tout en déclarant souhaiter disposer d'études d'impact précises. Dans les deux cas, le Ministre s'est engagé, en échange d'un retrait des amendements, à faire travailler ses services pour étudier plus en avant les propositions et trouver une solution aux problèmes soulevés. »

indemnisées en compensation de cette charge décentralisée. Des expérimentations seront réalisées dès 2008 dans certains départements.

→ Par la suite, des études seront diligentées avec la Chancellerie en vue de la numérisation des fiches d'état-civil, qui sécurisera la transmission des données.

Avec mon collègue Rouillon, de l'AMF, nous avons avalisé la proposition d'indemnité forfaitaire de 3200 € annuel par station (soit 1/3 du total qui correspondait aux non résidents dans le territoire de la station) et demandé le principe d'une clause de « revoyure » au bout de 3 ans.

Infrastructures, réseaux

En stand by

Chacun a compris que l'heure était peu propice à la réflexion évolutive, le pôle hospitalier est donc remis sur le métier...

.....

Langres Vesoul Delles reste à l'ordre du jour, et on peaufine le contournement de Langres...

.....

En ce qui concerne la carte judiciaire, nous pouvons espérer la conservation des Prud'hommes de Saint-Dizier, mais en dépit des arguments de vos parlementaires, et de notre géographie pénalisante, ce sera mission impossible pour un pôle de l'instruction.

.....

Pour le champagne, la révision de l'aire géographique de l'AOC nous donne l'espoir de faire coup double en terme de surface. La proposition de l'INAO est diversement accueillie. La phase d'enquête et de réclamation débutera en mars 2008. Nous avons mis en ordre de marche tout le relationnel que peut compter la Haute-Marne. Les expertises ont quelquefois besoin d'être confortées et élargies... pour obtenir de meilleurs résultats.

.....

Le contrat de site de Saint-Dizier progresse, et avec lui l'ambition de revitaliser le grand bassin haut-marnais. Les premiers financements ont été calés en Préfecture, le 7 janvier 2008...

Plateforme de Chalindrey et Paris Terminal

L'opération Port 2000 du Havre a trouvé preneur. Euro Cargo Rail reliera Port 2000 à l'Italie via la plateforme de Chalindrey services, gestionnaire en franchise de Paris Terminal. Alain Marcerou a su emporter l'adhésion du Conseil général et de la CCI. Mars 2008 devrait voir les débuts concrets de l'opération.

Sur le plan du transport de personnes, les plus avertis commencent à penser qu'il ne faut plus raisonner Paris-Bâle, mais bien Paris-Troyes-Dijon... pour ne pas « sortir du jeu »...

Les honneurs à de grands Haut-Marnais

Au travers de Jean Kaltenbach, mon suppléant au Sénat, c'est toute la Champagne Ardenne, dont il a été un Président emblématique, qui a reçu la plus haute distinction de notre Pays. Ce grand Serviteur de la République, s'est vu remettre les insignes d'Officier de la Légion d'Honneur, à Châlons-en-Champagne, le 28 novembre 2007.



Le Professeur Etienne, Sénateur de la Marne, Jean et Colette Kaltenbach

J'ai souhaité, en cette fin de mandature, que les mérites exceptionnels de deux figures de notre département soient reconnus avec éclat. Le Ministre a bien voulu retenir mes propositions, et c'est avec beaucoup d'émotion, que j'ai assisté à ces cérémonies.



Hubert Saget

Hubert Saget, le Savant humaniste, amoureux de son terroir, a reçu des mains de Jacques-Richard Delong les insignes de Chevalier de la Légion d'Honneur le 18 juin 2007 dans son cher village de Doulevant-le-Château.

Geneviève Colin, grande Résistante, Femme de cœur, Maire dévouée de Vaudrecourt jusqu'en 2006, a reçu les insignes de Chevalier de la Légion d'Honneur, le 19 juillet 2007.

Délocalisation de la Haute-Marne... à Paris !

Avec mon collègue et ami Bruno Sido, les instances touristiques et le Conseil général, nous organiserons au Sénat une journée haut-marnaise à l'occasion de l'ouverture du Mémorial de Colombey. Elle se déroulera le 3 juin 2008. De la fonte d'art aux produits du terroir, en passant par les richesses architecturales et curiosités de l'histoire et de la littérature, cette opération de charme inédite n'a pas pour seul objectif d'éclipser le Mémorial des Invalides, le mettant à l'ombre de la grande croix. En interpellant le tout Paris et les haut-marnais de Paris, elle veut préfigurer au niveau de la capitale l'évènement qui devrait réunir le Président de la République et la Chancelière d'Allemagne à Colombey, le 9 novembre 2008, jour de l'inauguration.



Paul Zahnd et Geneviève Colin

Rencontres

Rencontre avec le Conseiller de la Présidence de la République pour les finances publiques et la fiscalité

Le 13 novembre 2007, j'ai été reçu par **Bernard Delpit**, conseiller du président pour aborder avec lui la **réforme des finances locales**.

Le 13 novembre 2007, j'ai été reçu par **Bernard Delpit**, conseiller du président pour aborder avec lui la réforme des finances locales.

Nous avons évoqué les travaux que je diligente au sein des groupes d'étude, mais également le projet de réforme nationale en cours, pour réduire les prélèvements obligatoires.

Au printemps 2008, un diagnostic fera l'évaluation de tous les prélèvements, et il sera alors proposé des modalités de la réforme ainsi qu'un calendrier.

Les grands axes sont néanmoins déterminés :

- modernisation des valeurs locatives
- mise en place de nouvelles relations avec les collectivités territoriales, le tout guidé par 4 principes :
 - diminuer, voire proscrire la superposition des autorités ayant un pouvoir de taux sur une même assiette,
 - à chaque collectivité un niveau de diversification suffisant de ses ressources fiscales,
 - supprimer à terme toute interposition de l'Etat entre les collectivités et les contribuables,
 - limiter les transferts entre les collectivités

C'est ce qui figure dans la lettre de cadrage du Président de la République à Madame Lagarde, Ministre des finances.

POUR ME JOINDRE

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

→ **Assistants à Chaumont**
Marie LAGLER
 et **Marie-Christine SIMONNET**
 10, rue du Dr Michel
 52000 Chaumont
 Tél. 03 25 31 90 50
 Fax 03 25 32 10 59
charlesguene@wanadoo.fr

→ **Assistant à Paris**
Philippe HOUBRON
 15, rue de Vaugirard
 75291 Paris Cedex 06
 Tél. 01 42 34 32 60
 Fax 01 42 34 41 90
c.guene@senat.fr

Trait d'union
 Directeur de la publication : Charles Guene
 Conception et impression :
 Imprimerie du Petit-Cloître, 52200 Langres
 Photos : IPC sauf mention
 Dépôt légal : 180705.???



Inauguration du court de tennis couvert de Neuilly l'Evêque, avec Bruno Sido, Francis Arnoud, Luc Chatel et Michel Kuzara, septembre 2007

A votre rencontre...



Assemblée générale de l'Association des maires et adjoints du canton de Clefmont, avec André Deguis, Hubert Bourgeois et Jean Schwab, décembre 2007



Remise des médailles d'honneur régionales, départementales et communales à Bourdons sur Rognon, avec Bruno Sido, François Cornut-Gentille et les récipiendaires : Andrée Menet, Maire, Claudine Thevenin, Roger Mougeot et Claude Simonnot. Septembre 2007